
Nombre de membres

en exercice: 10

Séance du lundi 05 décembre 2016

L'an deux mille seize et le cinq décembre l'assemblée régulièrement convoquée le 29 novembre 2016, s'est réunie sous la présidence de Guy FAVAREL.

Présents : 8

Sont présents: Guy FAVAREL, Jean-Claude CASSAGNE, Jérôme GAINARD, Bertrand LABOURDERE, Laurence MASSEY, Eric CERETTO, Eric LAMBERT, Christian CASSAGNE

Votants: 8

Représentés:

Excuses: Geneviève FOUCONNIER, Guy CLARAC

Absents:

Secrétaire de séance: Jérôme GAINARD

Objet: REMBOURSEMENT FACTURE SITE WEB MAIRIE - DE 2016 012

Monsieur le maire a quitté la séance pour affaire le concernant.

Monsieur Jean-Claude CASSAGNE, adjoint au maire explique à l'assemblée, que le forfait du site internet de la mairie créé par Monsieur le maire le 08 novembre 2014 auprès de la plate-forme en ligne Wix.com a été reconduit pour une année supplémentaire.

Le montant du forfait pour 2016/2017 n'a pas varié et s'élève à 178,80 US\$, soit 166.93€ (facture 124602954 du 31 octobre 2016), le montant de la souscription du domaine reconductible pour 2 ans s'élève à 33,48US\$, soit 31.22€ (facture 124898313 du 6 novembre 2016)

Le paiement a été effectué en ligne et la somme de 198.15€ a été prélevée sur le compte bancaire personnel de Guy FAVAREL, maire de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

DECIDE du remboursement de la somme avancée par Guy FAVAREL, Maire, de 198.15€

MANDATE le 1^{er} adjoint au maire de l'exécution de cette décision.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire adjoint : Jean-Claude CASSAGNE

Suite à la réunion du 23 novembre 2016 du syndicat de voirie, il a été demandé aux communes d'envoyer au bureau d'études les travaux previsionnels pour 2017. Mr le Maire et les délégués à la voirie feront le tour des chemins de Préneron avant la fin de l'année.

La date du samedi 7 janvier 2017 a été retenue pour le Noel des aînés et des enfants, ainsi que les voeux à la population.

Les frais de fonctionnement de l'école de Vic augmenteront d' environ 10% en 2017.

Mr le Maire a présenté un dossier de l'aménagement du presbytere avec les differents coûts par tranches de travaux et les subventions correspondantes. Si l'architecte peut fournir un travail plus précis avant la fin de l'année, ce dernier sera présenté à la population à l'occasion des voeux.

Les autres questions n' appellent pas de remarques particulières.

Le maire lève la séance à 22 heures 30

A préneron, le 06 Décembre 2016

Le Maire : Guy Favarel.